

CHARTRE ÉTHIQUE ET VALEURS



ÉCOLE ARTSCÉNIK- MONTHEY

VERSION SEPTEMBRE 2026

PRÉAMBULE : LE CIRQUE COMME ÉCOLE DE VIE

Le cirque est un art, un espace d'apprentissage, de création et de développement. À travers ses dimensions artistiques, physiques et culturelles, il contribue au vivre-ensemble.

L'école ArtScénik est un espace d'épanouissement, d'intégration sociale et de partage ouvert à toutes les générations et cultures. Notre philosophie repose sur un équilibre unique entre le plaisir du loisir et l'exigence technique des disciplines circassiennes, sans aucun esprit de compétition. Notre cursus permet d'apprendre à se dépasser, s'améliorer continuellement et repousser ses propres limites, tout en développant une vraie maîtrise du risque et une solide estime de soi. Nous croyons en l'égalité des chances et offrons à chaque élève un cadre bienveillant pour révéler sa créativité, gagner en autonomie et cultiver la solidarité avec ses camarades.

Pour garantir un enseignement de qualité, notre projet pédagogique est régulièrement évalué par l'équipe afin de répondre aux plus hautes exigences éducatives cantonales.

1. PRINCIPES FONDAMENTAUX ET VALEURS

- **RESPECT ET LIMITES :** Respect absolu de la personne, de son intégrité physique et psychologique. Nous encourageons une culture de l'écoute, du consentement et du respect des limites de chacun·e.
- **DIGNITÉ ET INCLUSION :** Chaque personne est accueillie avec équité, quels que soient son âge, son origine, sa langue, son genre, son orientation sexuelle, sa religion, sa situation sociale ou ses capacités.
- **RESPONSABILITÉ :** Chaque personne (gouvernance, direction, profs, élèves, familles) contribue, selon son rôle, à la qualité du cadre d'apprentissage et à la prévention des situations pouvant porter atteinte à la dignité d'autrui. Tolérance zéro face à toute forme de violence, harcèlement ou discrimination.
- **SÉCURITÉ ET BIENVEILLANCE :** La pratique s'exerce dans un cadre matériel, organisationnel et relationnel visant à garantir la sécurité physique et psychologique. Les relations sont fondées sur la confiance et le soutien mutuel.

2. OBJECTIFS ARTISTIQUES ET MOYENS DE L'ÉCOLE

- **CURSUS ET LOISIR :** Offrir à la fois un moyen d'expression ludique et sportif pour les amateurs, et un cursus exigeant et propice à l'excellence technique pour les futurs talents pré-professionnels et professionnels.
- **INTERDISCIPLINARITÉ :** Connecter le cirque aux autres arts de la scène (danse, théâtre, musique) pour enrichir et diversifier le langage artistique personnel des élèves.
- **TAUX D'ENCADREMENT :** Pour assurer un enseignement de qualité et sécurisé, le nombre d'élèves par professeur est volontairement réduit (généralement de 5 à 8 élèves par enseignant).

3. ENGAGEMENTS ENVERS LES ÉLÈVES ET LEUR VIE PRIVÉE

- **CADRE PÉDAGOGIQUE :** L'école s'engage à prendre en compte l'âge, les capacités, les besoins spécifiques et le rythme d'apprentissage de chacun·e.
- **CONTACTS PHYSIQUES :** Lorsque les activités de cirque nécessitent un contact physique (parades de sécurité, acrobaties, portés), celui-ci est réalisé de manière strictement appropriée aux objectifs pédagogiques et aux exigences de sécurité, dans le respect de l'intégrité de l'élève.
- **CONFIDENTIALITÉ ET IMAGE :** Les informations personnelles récoltées à l'inscription sont traitées avec discrétion, conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Le droit à l'image est strictement encadré (images valorisantes, aucun nom publié).

4. ENGAGEMENTS DES ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS

- **EXEMPLARITÉ ET LIMITES RELATIONNELLES :** Les enseignants, moniteurs et artistes invités adoptent une attitude respectueuse, responsable et exemplaire. Les relations avec les élèves reposent sur le maintien d'un cadre strictement professionnel. Toute forme d'emprise, de manipulation ou d'abus d'autorité est bannie.
- **PROFESSIONNALISME ET VIGILANCE :** Nos équipes maintiennent leurs compétences à jour via la formation continue et les échanges professionnels du réseau cantonal et national. Elles exercent un devoir de vigilance constant et agissent immédiatement si la sécurité ou les droits d'un élève sont compromis.
- **CHARTRE DE POSTURE PROFESSIONNELLE :** Chaque enseignant, moniteur et artiste invité s'engage à suivre une charte de posture professionnelle stricte. Ce document garantit un cadre déontologique rigoureux, assurant ainsi l'exemplarité absolue de notre encadrement.

5. INTÉGRATION CANTONALE, ÉCOLOGIE ET GOUVERNANCE

- **RÉSEAU VALAISAN :** ArtScéniK met en œuvre les principes du PECH et de la présente Charte dans le respect de son autonomie pédagogique et organisationnelle. Elle collabore activement avec l'Association des Écoles de Cirque du Valais (AEC-VS) et l'École Cantonale (EC-Vs) pour la reconnaissance du secteur.
- **AMÉLIORATION CONTINUE :** L'école participe activement à la démarche cantonale d'amélioration continue afin de renforcer constamment la qualité de ses pratiques éthiques, artistiques et organisationnelles.
- **RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DURABLE :** L'école s'engage à adopter des pratiques écoresponsables dans l'organisation de ses activités et spectacles (gestion des ressources, déchets, sensibilisation) afin de contribuer au développement durable du secteur culturel valaisan.

